



Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Compte rendu de la réunion du Comité CSÉHDAA tenue le 13 novembre 2023, à 19 h 15, en visioconférence.

Sont présents :

- Chantal Besner Membre parent
- Steve Patenaude Membre parent
- Audrey Proulx Membre parent
- Sébastien Juteau Membre parent
- Nancy Descôteaux Membre parent
- Natalia Alberdi Membre parent
- Angélique Machado Membre parent
- Aurélie Beneteau Directrice
- Isabelle Meunier Enseignante
- Simon Lachapelle Enseignant
- Jennifer Legge Travailleuse sociale
- Danny l'Abbée Technicien en éducation spécialisée
- Geneviève Lapointe Directrice adjointe, Service des ressources éducatives
- Martine Malo Agente de bureau, Service des ressources éducatives

Sont absents :

- Marc Hébert Membre parent

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatation du quorum par Mme Besner, présidente du comité CCSEHDAA qui ouvre la réunion à 19 h 20.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour du 13 novembre 2023 est adopté tel que rédigé.

3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2023

Le compte rendu de la réunion du 16 octobre 2023 est adopté tel que rédigé.

4 POINTS D'INFORMATION

4.1 Procédure de classement 2024-2025

Mme Lapointe explique la procédure de classement actuelle et mentionne qu'il y aura implantation d'une nouvelle procédure pour 2024-2025. Elle consulte les membres sur les moyens à privilégier pour les parents lors des déplacements des élèves ou des classes d'enseignement spécialisé.

Plusieurs membres prennent la parole et échangent sur les balises des communications. Ils mentionnent l'importance de communiquer les résultats de classement rapidement aux équipes-écoles et placer les parents et élèves au cœur de la procédure pour les rassurer et entreprendre les démarches avec la direction et le personnel impliqué. Il est également suggéré que le Service des ressources éducatives et les directions communiquent avec les parents concernés par visioconférence plutôt que par téléphone ou courriel afin que tous reçoivent les mêmes informations. Mme Beneteau explique que, selon elle, il est préférable de débiter par une rencontre individuelle parce que certains pourraient être favorables au déplacement selon leurs situations.

Certains membres suggèrent à ce que les déplacements des élèves ou des classes d'enseignement spécialisé soient prévus à long terme.

Considérant l'absence de M Hébert, Mme Lapointe propose de communiquer avec lui afin de le consulter sur la question.

4.2 Ententes extra territoriales

Mme Lapointe présente le portrait de situation des ententes extra territoriales avec 101 élèves principalement accueillis par les écoles Bel Essor et Vent Nouveau.

4.3 Suivi de l'implantation offre de services EHDAA

Mme Lapointe mentionne que l'implantation de l'offre de services se passe bien et qu'il est prévu d'ajouter trois secteurs au primaire pour le service intermédiaire Escale l'an prochain. Les écoles sont à déterminer, mais les secteurs seront Carignan/Chambly, Sainte-Julie et Saint-Bruno/Saint-Basile.

5 POINTS DE DÉCISION

Il n’y a aucun point de décision

6 CORRESPONDANCE

Il n’y a aucune correspondance.

7 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Proulx explique que les parents sont préoccupés et inquiets face à la violence et l’intimidation présente dans les écoles. Ils ont ajouté un point de discussion à leur prochaine rencontre de décembre pour partager des ressources.

Elle questionne sur les budgets possibles pour permettre d’implanter des programmes ou de formations dans les écoles. Mme Lapointe explique que les budgets sont décentralisés et que les directions peuvent se référer aux agents du Service des ressources financières pour les optimiser. Elle ajoute que les règles budgétaires sont publiques et le document peut être consulté sur l’internet. Mme Beneteau et M. Lachapelle expliquent qu’il y a des budgets pour des activités thématiques, qu’ils travaillent présentement sur le plan de lutte et qu’il y a un budget dédié pour des conférences et formations aux parents.

8 PAROLE AUX MEMBRES

Mme Besner offre de revenir sur un point apporté par Mme Proulx plus tôt dans la rencontre concernant les heures de services et codes de difficulté. Mme Lapointe mentionne que ce point ne fait pas partie des mandats du CCSEHDAA mais elle peut répondre aux questions.

9 PAROLE AU PUBLIC

Mme Vicky Mageau est présente à titre d’observatrice et ne prend pas parole.

10 LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 10, l’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Besner de lever la réunion.

Notes prises par

Martine Malo